



ᐅᑕᑎᑕᑎᑎ ᐅᑕᑎᑕᑎᑎ ᐅᑕᑎᑕᑎᑎ
Building *Nunavut* Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

COVID-19 : Mise à jour du GDN

2 décembre 2020

Compte rendu du premier ministre :

Bonjour. Aujourd'hui, le Nunavut compte 11 nouveaux cas de COVID-19, tous à Arviat.

Le Nunavut dénombre à présent 80 cas actifs de COVID-19. Le nombre total de personnes suivies à ce jour est de 4964. Le nombre de personnes toujours en observation est de 724. À présent, 113 Nunavummiut se sont rétablis du virus.

Alors que nous entamons notre première journée de restrictions assouplies dans toutes les collectivités sauf Arviat, je tiens à rappeler à tous que les mesures de santé publique sont notre meilleure défense pour garder nos chiffres sur la bonne voie.

L'assouplissement des restrictions ne signifie pas pour autant que vous n'avez pas à faire votre part ou à vous préparer pour la COVID-19.

Le Nunavut a pu constater la facilité avec laquelle le virus est transmis, nous devons donc continuer à travailler dur et à faire preuve de vigilance.

Lavez-vous souvent les mains, maintenez une distance physique importante et portez votre masque lorsque ce n'est pas possible, limitez les rassemblements et restez à la maison si vous ne vous sentez pas bien.

Nous comptons tous les uns sur les autres pour assurer la sécurité de nos collectivités.

Restons tous en bonne santé et en sécurité et faisons notre part.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Compte rendu de l'administrateur en chef de la santé publique :

Bonjour. Tout d'abord, je voudrais prendre le temps de parler des mesures toujours en vigueur à Arviat. Pour l'instant, les restrictions de santé publique dans la collectivité restent les mêmes qu'au cours des deux dernières semaines, afin de freiner la transmission communautaire. Les masques sont obligatoires dans tous les espaces publics. Les rassemblements à l'extérieur ne doivent pas compter plus de 5 personnes. Les visites ne doivent pas avoir lieu dans les maisons ou les cabanes d'autres personnes. Les voyages à partir d'Arviat sont toujours soumis à des restrictions. Je sais que c'est un moment difficile puisque les mesures strictes se poursuivent, mais comprenez bien que ce n'est pas pour punir les habitants d'Arviat. C'est le meilleur moyen de freiner la transmission communautaire et le moyen le plus rapide d'assouplir les restrictions éventuellement.

Je tiens à ajouter qu'après examen des dernières informations en matière de santé publique existantes, le port du masque restera obligatoire à Whale Cove et à Rankin Inlet. Désormais, toutes les collectivités présentant des cas de COVID-19 actifs devront obligatoirement porter un masque.

Aujourd'hui, je veux également parler des questions relatives à la durée de l'isolement dans les maisons où il y a une transmission à l'intérieur de la maison.

La période d'isolement pour les personnes dont le test COVID-19 est positif est de 10 jours à partir du moment où elles reçoivent un test positif ou à partir du moment où elles développent des symptômes, selon la première éventualité. Après ces 10 jours, la personne n'est plus considérée comme contagieuse et elle est déclarée en santé par la santé publique.

Les contacts à haut risque, y compris les personnes qui vivent dans la même maison que la personne positive, courent un risque élevé d'exposition et doivent s'isoler immédiatement après qu'un membre du ménage a reçu un résultat positif afin de prévenir la transmission communautaire. Ils doivent également rester en isolement pendant 14 jours supplémentaires après que la dernière personne testée positive dans leur ménage a cessé d'être contagieuse.

En effet, l'exposition au virus peut se produire à tout moment entre le moment où un membre du ménage est testé positif et les dix jours suivant sa période d'isolement. Il est également important de noter que le risque de transmission à la maison peut être réduit en maintenant une distance physique aussi grande que possible, en nettoyant

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



régulièrement les surfaces qui sont souvent touchées, comme les poignées de porte et les comptoirs, en utilisant des salles de bain séparées si possible, en évitant de partager les verres et les ustensiles, en portant un masque et en se lavant souvent les mains.

Enfin, je tiens à remercier tous les Nunavummiut pour votre coopération continue. La seule façon d'arrêter la propagation du virus est de travailler ensemble.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Dans le cadre des efforts du gouvernement du Nunavut (GDN) pour lutter contre les risques de la COVID-19, les ministères du GDN mettent en place les mesures suivantes :

Services du ministère de la Santé

Pour les dernières nouvelles et des ressources concernant la COVID-19 au Nunavut, consultez le site : <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>

Pour de l'information sur les dernières mesures sanitaires, consultez le site : <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/laproche-du-nunavut>.

État des cas de la COVID-19 : 2 décembre

Total de cas confirmés	Total de cas actifs	Total de cas rétablis	Total de personnes suivies	Personnes encore en observation
193	80	113	4964	724

Statistiques sur les cas communautaires de la COVID-19 : 2 décembre

Localité	Cas confirmés de COVID-19 (hier)	Cas confirmés de COVID-19 (aujourd'hui)	Variation du nombre de cas (+/-) par rapport au jour précédent	Total de cas rétablis	Total de cas actifs
Arviat	140	151	11	86	65
Whale Cove	21	21	0	14	7
Rankin Inlet	19	19	0	11	8
Sanikiluaq	2	2	0	2	0
TOTAL	182	193	11	113	80

Statistiques relatives aux tests par localité en date du : 2 décembre

Localité	Tests positifs	Tests négatifs
Arviat	151	588
Whale Cove	21	125
Rankin Inlet	19	219
Sani	2	184
TOTAL	193	1116

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Personnes en isolement :

Total (tous les lieux d'isolement de santé)	
Type de voyageur	Personnes en isolement en date du 1er déc.
Pour raisons médicales	107
Personnes du public	163
Total	270

Sommaire des rapatriements :

Date de départ	Nbre de voyageurs des lieux d'isolement
2 déc.	92
3 déc.	39
4 déc.	18
5 déc.	1
6 déc.	6
Total	156

Demandes des travailleurs essentiels :

En date du 1er décembre, on a recensé 9693 demandes de voyage, dont 4511 de la part de travailleuses et travailleurs essentiels.

État de la demande	Nbre	%
Approuvée (comprend les travailleurs essentiels ou non)	6459	66,6 %
Refusée	281	2,9 %
En attente	247	2,6 %
Zone de déplacements commune (approuvées)	2706	27,8 %
Total	9693	100 %

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Services du ministère de la Justice

Services modifiés :

Les services du ministère de la Justice de toutes les collectivités, à l'exception de Rankin Inlet, Whale Cove et Arviat, rouvriront les bureaux suivants au public :

- Bureaux de la justice de proximité.
- Bureau des services d'aide aux victimes.
- Bureaux des services correctionnels au sein de la communauté.
- Bureau du tuteur et curateur public.
- Bureau d'enregistrement.
- Régie des loyers.
- Le palais de la Cour de Justice du Nunavut.
- Bureau des normes du travail.
- Bureau du soutien aux familles.

Services fermés/annulés/suspendus :

Les établissements correctionnels restent fermés au public. Les mesures de précaution établies demeureront en place.

Services correctionnels communautaires

Les bureaux d'Arviat, de Rankin Inlet et de Whale Cove resteront fermés et les clients doivent toujours communiquer avec le bureau en composant les numéros ci-dessous :

Région	Localité	Personne-ressource	Numéro
Kivalliq	Rankin Inlet, Whale Cove	Rosie Ussak	867 645-6458
	Arviat	Jeannie Alikut	867 857-8509

Justice de proximité

Les rencontres en personne à Arviat, Rankin Inlet et Whale Cove sont restreintes aux situations d'urgence uniquement, si le client n'a pas accès à un téléphone ou à un endroit sûr pour contacter nos prestataires de service par téléphone. Les gens sont invités à contacter l'agent en service responsable de l'application de la Loi sur l'intervention en matière de violence familiale (LIVF) pour toute question ou besoin de soutien en appelant le **1-844-534-1038**. L'appel sera évalué pour déterminer les

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



besoins et rediriger la personne vers le spécialiste de la justice de proximité en mesure d'aider à remplir les demandes et d'orienter vers les ressources appropriées.

Ministère des Services à la famille

Services fermés/annulés/suspendus :

Les bureaux d'aide au revenu du territoire maintiendront les procédures actuelles en place.

Les rendez-vous d'aide au revenu se feront le plus possible par téléphone. Les rendez-vous en personne seront réduits au minimum. Les clients doivent appeler leur PSR local ou le bureau régional pour fixer un rendez-vous et laisser un message. S'il n'y a pas de réponse, on les rappellera.

Services du ministère de l'Éducation

Services fermés/annulés/suspendus :

Stade 4 - Arviat

Toutes les écoles d'Arviat continueront à exécuter leurs plans d'action du Stade 4, toutes les écoles d'Arviat restant fermées jusqu'à nouvel ordre de l'administrateur en chef de la santé publique. Tous les cours à Arviat continueront d'être dispensés à distance et le personnel enseignant de l'école communiquera régulièrement avec ses élèves et leurs familles.

Services modifiés :

Écoles de M à 12e

À partir du 2 décembre 2020, les écoles du Nunavut passeront aux stades suivants :

- Stade 3 - Rankin Inlet et Whale Cove
- Stade 2 - Toutes les autres écoles du Nunavut

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Stade 3 - Rankin Inlet et Whale Cove

En date du 2 décembre 2020 :

- Les élèves des écoles **primaires** de Rankin Inlet et de Whale Cove bénéficieront de la combinaison de l'enseignement à l'école et à distance. Les élèves fréquenteront l'école de trois jours par semaine. Les horaires précis seront déterminés en fonction du plan du Stade 3 de chaque école.
- Les élèves des écoles **intermédiaires et secondaires** de Rankin Inlet et de Whale Cove bénéficieront de la combinaison de l'enseignement à l'école et à distance. Les élèves fréquenteront l'école de deux jours par semaine. Les horaires précis seront déterminés en fonction du plan du Stade 3 de chaque école.

Stade 2 - Toutes les collectivités du Nunavut sauf Arviat, Rankin Inlet et Whale Cove

En date du 2 décembre 2020 :

- Les écoles primaires de toutes les collectivités du Nunavut, sauf Arviat, Rankin Inlet et Whale Cove, seront ouvertes à plein temps, cinq jours par semaine.
- Les écoles **intermédiaires et secondaires** de toutes les collectivités du Nunavut, sauf Arviat, Rankin Inlet et Whale Cove, offriront une combinaison de l'enseignement à l'école et à distance. Les élèves fréquenteront l'école de 2 à 3 jours par semaine. Les horaires précis seront déterminés en fonction du plan du Stade 2 de chaque école.

Les mises à jour sur les stades communautaires en vigueur seront affichées sur le site web du ministère de l'Éducation : <https://gov.nu.ca/education/information/2020-21-opening-plan-nunavut-schools>.

Apprentissage et garde des jeunes enfants

- Compte tenu des cas de COVID-19 confirmés à Arviat, les établissements de garde d'enfants de la localité devraient être fermés selon la recommandation de l'administrateur en chef de la santé publique. Le financement fourni par le gouvernement du Nunavut aux établissements de garde d'enfants à Arviat sera versé comme à l'accoutumée.
- À partir du 2 décembre 2020, tous les établissements de garde d'enfants des collectivités du Nunavut, à l'exception d'Arviat, pourront ouvrir conformément aux directives et mesures actuelles en matière de santé et de sécurité.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Mise à jour sur Edsby

Les comptes des élèves de 29 des 45 écoles sont activés. Les 16 écoles restantes sont soit en train d'activer les comptes ou n'ont pas encore terminé.

Ministère du Développement économique et des Transports

Services en cours :

- Le fonctionnement et l'entretien des aéroports se poursuivent.
 - L'accès aux aérogares de la région demeure restreint au personnel, aux passagers et aux personnes portant assistance aux passagers.
 - Le masque doit être porté en tout temps dans toutes les aérogares.
 - Suivez toutes les directives de santé publique.
- Les services administratifs à l'extérieur d'Arviat ont repris leurs activités au bureau.

Services modifiés :

Suivant l'assouplissement des restrictions en matière de santé publique, les bureaux administratifs situés à l'extérieur d'Arviat ont rouvert.

- Les services d'accueil du public à l'extérieur d'Arviat sont accessibles en personne.
 - Comme il n'est pas réaliste de garantir une distanciation physique totale à tout moment, les masques seront obligatoires pour les services en personne.
 - Les bureaux d'immatriculation des véhicules de Rankin Inlet rouvriront pour les services en personne le lundi 7 décembre.
 - Les Nunavummiut sont encouragés à accéder aux services par voie électronique ou par téléphone lorsque cela est possible.
- Les services d'inspection des véhicules ont repris. Le calendrier des examens de conduite communautaires est en cours de préparation.
- De nombreux services liés aux véhicules automobiles demeurent également accessibles en ligne sur [gov.nu.ca/fr/automobiles](https://www.gov.nu.ca/fr/automobiles), notamment les services suivants :
 - Renouvellement de permis de conduire
 - Renouvellement de carte d'identité générale
 - Renouvellement d'immatriculation de véhicules
 - Demandes de sommaire du conducteur, recherche de véhicules et rapports d'accident

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Services fermés/annulés/suspendus :

- Toutes les conférences et les formations en personne organisées par le ministère.
- Les bureaux administratifs à Arviat restent fermés.

Services du ministère de l'Environnement

Services modifiés :

- Les services publics reprennent leur fonctionnement normal dans toutes les collectivités du Nunavut, à l'exception d'Arviat.
- À Arviat, le ministère continue de répondre aux problèmes causés par les animaux sauvages ou les déversements.
 - Les observateurs d'ours polaires continuent de patrouiller à Arviat. Ils auront ordre de n'avoir aucun contact en personne avec la population et de respecter les protocoles imposés par l'administrateur en chef de la santé publique. Pour tout cas relatif à des animaux sauvages, veuillez appeler le 867-857-6944.
 - Tout déversement doit être rapporté au moyen de la ligne d'urgence déversement au 867-920-8130, 24 sur 24. Pour de la documentation, consultez le <https://www.gov.nu.ca/environnement/documents/spill-response>.
- Tous les parcs territoriaux sont ouverts. À Iqaluit, la route du parc Sylvia Grinnell a été dégagée pour permettre l'accès à la rivière.

Services fermés/annulés/suspendus :

- Le bureau de la faune d'Arviat est fermé au public jusqu'à nouvel ordre.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Services du ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales

Services modifiés :

- Les bureaux de liaison du gouvernement sont ouverts, à l'exception des bureaux d'Arviat et de Whale Cove.
- Les masques sont obligatoires dans le bureau de Rankin Inlet.

La santé des Nunavummiut est une responsabilité partagée! Rappelez-vous : lavez vos mains et les surfaces utilisées, pratiquez l'éloignement social, suivez les conseils des professionnels de la santé et restez à la maison si vous êtes malade.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)